

Grève et manifestation à Saint-Denis

Mardi 3 novembre, à l'appel de la CSD avec l'appui et la participation de l'UD, plusieurs centaines de territoriaux de la ville de Saint-Denis et de l'EPT Plaine-Commune ont de nouveau manifesté pour exprimer leur colère et leur rejet des contre-réformes engagées par le maire Mathieu Hanotin, à commencer par l'augmentation du temps de travail.

Des militants issus de 15 syndicats de la CSD étaient présents. A l'issue de la manifestation (voir les vidéos sur le site fédéral ou sur facebook), plusieurs prises de paroles ont de nouveau dénoncé le comportement du maire et informé d'un nouveau rassemblement vendredi 6 novembre. Nous publions ici l'intervention faite au nom de la Fédération.

« Une telle manifestation en plein confinement, alors que nous sommes sous le joug d'un état d'urgence qui n'a de sanitaire que le nom, nous montre si besoin était que la détermination et la résistance des agents est une donnée essentielle de la situation. Nous sommes ici pour soutenir nos camarades et collègues de Saint-Denis, les soutenir mais aussi pour préparer le terrain de la résistance nécessaire, dans chacune de nos collectivités. Ce qui se passe à Saint-Denis et à Plaine-Commune nous montre l'image de ce qui se prépare dans chacune de nos collectivités. Certes, cela pourra ici et là se faire avec moins d'arrogance, moins de mépris, moins de morgue que ce que fait Mathieu Hanotin avec ses agents, mais cela va se faire. Des élus disent, mais c'est la loi, il y a le préfet... Pour défendre les petits commerces des villes, de nombreux maires ont pris leurs responsabilités pour contester les dernières mesures gouvernementales de confinement. On attendrait qu'ils défendent de la même manière le respect des accords passés avec leurs agents et les syndicats.

Mais si nous sommes ici c'est aussi parce que nous considérons que nos camarades de Saint-Denis ont raison de refuser ce qui est inacceptable. Oui nous n'acceptons pas l'inacceptable et cette loi qui remet en cause tout l'édifice statutaire qui nous fonde, qui remet en cause unilatéralement le contrat qui nous lie à nos collectivités nous ne l'acceptons pas. Cette loi dite de transformation met effectivement en oeuvre une transformation violente. Ce n'est pas une loi qui a été faite pour nous, mais une loi qui a été faite contre nous, pour des intérêts et des objectifs contraires à ceux portés par nos services publics, pour en accélérer leur privatisation et c'est pourquoi nous demandons son abrogation. Et ce qu'une loi fait, une loi peut le défaire.

Quoiqu'il en soit, la mobilisation des agents de Saint-Denis a vocation à s'étendre. C'est pourquoi la fédération invite l'ensemble de ses syndicats à convoquer des heures d'info syndicales, des AG pour en discuter, pour construire avec eux, avec vous la forme que doit prendre ce combat et sa généralisation nécessaire. Nous allons discuter de la convocation d'une journée nationale de déploiement et de mobilisation, à un délai rapproché sur le calendrier. Pas une de ces journées d'action sans lendemain, mais une première journée, qui pourrait immédiatement en appeler d'autres, pour avancer partout sur un même front, pour engager la construction du rapport de force, pour aider au développement de la résistance et de la lutte des territoriaux et agents publics contre la loi scélérate. Le combat commence, se développe, et nous le gagnerons. »



OPH de Strasbourg et de la métropole. Lutte victorieuse à OPHEA

Cela n'était pas arrivé depuis 1995, indiquent nos camarades. Le 15 octobre 2020 une grève organisée par l'intersyndicale CGT CFDT CFE-CGC FO a réuni 250 salariés, soit plus de la moitié des effectifs, avec victoire sur les revendications suivantes :

- Le respect total et l'application de la décision de justice de la Cour d'Appel de Colmar du 23 juin 2020 qui condamne Ophéa à restituer à ses salariés des jours de congés supprimés illégalement par l'office depuis 2016, soit la récupération de 5 jours de congés, ainsi que le maintien de cet usage ;
- Le paiement des jours pour le personnel ayant quitté l'établissement ;
- Le report des négociations sur le temps de travail ;
- La reprise des négociations sur un accord d'intéressement pour objectif d'aboutir à une signature avant le 30 juin 2021.
- L'amélioration du dialogue social et de la prise en compte des revendications syndicales.

Nanterre. La section animation sur syndicat des territoriaux nous informe :

Mercredi 4 novembre au matin à Nanterre, dans le cadre de la demi-journée de grève posée pour les centres de loisirs, avec la mobilisation des animatrices et animateurs concernant le dossier des «vacataires» défendus par la CGT, quatre centres étaient complètement et trois centres fortement perturbés. La mobilisation a donc été largement suivie.

Très vite, la ville a répondu aux revendications portées par les agents en s'engageant sur :

- La rémunération à 100% des vacataires qui n'étaient pas joignables durant le premier confinement.
- Pour les vacataires qui ne pouvaient pas travailler : le paiement sous réserve de produire un justificatif avant le mardi 10 novembre.
- Pour les vacataires qui étaient disponibles mais qui n'ont pas eu moyen de fournir de preuve de leur disponibilité : le paiement sous réserve de produire avant le mardi 10 novembre une attestation sur l'honneur de leur disponibilité sur cette période si possible étayée d'éléments justifiant la démarche de s'être manifesté auprès de l'autorité.

Pour le syndicat, cet engagement permettra de préserver les animatrices et animateurs au sein de la collectivité.

SDIS du Nord

Depuis des années, la direction du SDIS entend modifier le fonctionnement des casernes et diminuer le nombre d'engins et de personnels.

Face à une telle politique, le conflit avec les pompiers est quasi permanent. Le 12 octobre, une assemblée générale intersyndicale a réuni 800 agents du SDIS qui ont réaffirmé les revendications (IAT, règlement opérationnel, effectifs, prime de feu, protection contre le COVID...) et ont voté de la grève. Ils étaient 600 en manifestation dans les rues de Tourcoing pour exprimer leur colère face au mépris du président du SDIS qui impose des restrictions budgétaires, suppressions de postes... Le 30 octobre les sapeurs-pompiers professionnels étaient de nouveau massivement en grève.



Fédération CGT des Services publics

263 rue de Paris - Case 547 - 93515 Montreuil Cedex
Tél : 01 55 82 88 20 / mail : fdsp@cgt.fr / www.cgtservicespublics.fr

InfoLuttes
actualité des luttes fédérales

fédération
des services
publics
**la
cgt**